

- 24 octobre 2017
- La Tribune
- MICHEL LALIBERTÉ La Voix de l'Est

Les cyanobactéries dans la mire de la Commission mixte

SAINT-ARMAND — La Commission mixte internationale étudiera les problèmes de qualité d'eau et de prolifération d'algues dans les lacs transfrontaliers Champlain et Memphrémagog. Les pressions soutenues des maires des municipalités riveraines du lac Champlain et du député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, ont finalement convaincu Affaires mondiales Canada, le ministère responsable de la CMI, d'ajouter ce mandat à l'organisme canado-américain. Le Ministère en a fait l'annonce samedi.

« C'est une très bonne nouvelle pour nos deux lacs. J'ai déposé une dizaine de pétitions en Chambre pour que la Commission internationale s'implique pour trouver des solutions à nos problèmes de cyanobactéries dans nos lacs. Chaque fois, j'ai pu faire un petit discours pour expliquer en quoi c'était important. J'ai dit au président de la Chambre qu'il ne boirait pas l'eau de ces lacs », a illustré M. Paradis, joint lundi.

Le vétéran député s'était donné comme stratégie d'exploiter au maximum les règles de la Chambre des communes pour le dépôt de pétitions. « Je n'attendais pas d'avoir 3000, 4000 noms. Je déposais des pétitions de 30, 40, 50 noms. Comme ça, j'ai pu revenir à la charge souvent. Mes collègues commençaient à me trouver tannant. Mais le Ministère a fini par comprendre que c'était important pour nous. »

En plus du travail des maires et du sien, M. Paradis a souligné la collaboration des équipes des sénateurs Patrick Leahy et Bernie Sanders du Vermont pour interpellier le Congrès américain. Il a pu les rencontrer à deux reprises ces derniers mois. « Ils sont aussi préoccupés que nous de la santé de ces deux lacs. On peut vraiment parler d'une grande concertation qui a permis d'intéresser la Commission à cet enjeu. »

En clair, les gouvernements canadien et états-unien ont demandé à la CMI d'examiner « les efforts déployés pour remédier à la prolifération d'algues et aux fortes concentrations en nutriments », peut-on lire dans le communiqué d'Affaires mondiales Canada. L'organisme « formulera des recommandations pour améliorer la qualité de l'eau dans les deux lacs ».

GRANDE VICTOIRE

Il s'agit d'une grande victoire pour les maires des municipalités autour du lac Champlain. Depuis deux ans, ils tentent d'amener la Commission mixte internationale à s'intéresser aux problèmes de

cyanobactéries du plan d'eau. Ils avaient été choqués qu'elle limite son travail aux risques d'inondations du lac et de la rivière Richelieu.

« C'est une belle étape qu'on franchit », souligne M. Paradis. Il fonde beaucoup d'espoirs dans le fait qu'une organisation structurée et disposant de ressources financières comme la CMI se joigne au mouvement pour améliorer la qualité de l'eau des deux lacs que le Québec partage avec le Vermont.

Le député entend suivre le travail de celle-ci de près. « On va être avec eux tout au long. On ne doit pas recommencer les études pour expliquer pourquoi on a des cyanobactéries. On le sait. Ce qu'on doit faire, c'est trouver des solutions. »